

Assemblée Générale de l'Association des Maires de l'Orne
Allocution de M. Alain Lambert
Vendredi 27 Juin 2014

Monsieur le Préfet, Jean-Christophe Moraud,
Madame la Présidente de la Délégation Sénatoriale aux Collectivités
Locales, Chère Jacqueline,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président du Conseil Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux et Généraux,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Chers collègues,

Notre assemblée générale annuelle des Maires est toujours un moment émouvant. Elle rassemble tous ceux auxquels nos concitoyens Ornais ont confié l'administration et la gestion de leur commune. C'est le plus important rendez-vous de la démocratie dans l'Orne, puisque ses élus en charge des principales responsabilités s'y trouvent réunis.

J'aimerais que mon propos puisse parler au cœur de chacun de vous, cependant, je ne vous cache pas que, ce sont nos 163 nouveaux maires que je chercherai à atteindre, en priorité.

I/ La réalité du mandat exécutif local

La tâche est exaltante, passionnante mais parfois rude et ingrate !

Tout d'abord bienvenue au sein de notre famille des Maires de l'Orne. Oui une famille, c'est-à-dire une communauté de femmes, d'hommes, engagés chacun au service de sa commune, fragment du territoire que forme le département de l'Orne. Cette communauté des Maires vous accueille avec chaleur et cordialité.

Vous connaîtrez de grandes joies, mais aussi des difficultés, car vous serez le premier référent vers lequel vos concitoyens se tournent presque naturellement pour un secours, un emploi, un logement et tant de choses encore.

Vous devrez veiller à demeurer serein et solide face à l'affaiblissement du sens civique qui se creuse, face aussi à la crise de l'engagement, aux égoïsmes qui viennent fragiliser le tissu humain de nos communautés.

Les plus anciens dans la fonction le savent : l'enthousiasme est, avec le courage, la fermeté et la droiture, la meilleure arme pour réussir et convaincre.

II/ Une association au service de tous

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents de communautés, notre association s'applique à être un lieu vivant d'échanges : elle vous informe, vous apporte conseil et expertise ; elle défend vos intérêts auprès des pouvoirs publics. Elle reste en permanence à votre écoute et à votre service. Elle vous offre son entraide, son soutien dans l'exercice de vos importantes fonctions que vous accomplirez plus aisément en partageant l'exercice avec vos collègues.

L'Association des Maires de l'Orne bénéficie du statut d'association départementale rattachée à l'Association des Maires de France.

III/ Une association au cœur de vos préoccupations.

Je souhaite que les services que nous proposons répondent au plus près à vos préoccupations quotidiennes et qu'ils ouvrent la porte à des actions menées notamment par le Conseil général de l'Orne, en partenariat avec l'Etat, en matière de formation, de conseil, et de mise en œuvre de vos actions.

1 – La formation

Vous êtes de plus en plus nombreux à souhaiter des séminaires de formation. Je m'en réjouis profondément, et nous nous appliquons à répondre à cette demande. L'opération de la 1^{ère} université pour les nouveaux élus qui s'est achevée jeudi dernier a été un franc succès. Nous renouvelerons l'expérience.

Une enquête va être lancée sur vos souhaits afin de nous guider dans notre offre à venir. Des projets de formation sont d'ores et déjà projetés pour la rentrée prochaine.

2 – Une association en prise directe avec le Conseil Général

Le Conseil Général se veut, plus que jamais, un acteur majeur de l'aménagement et du développement du territoire départemental.

Nous disposons d'un instrument de pilotage précieux : le Projet pour l'Orne, à l'horizon 2020, voté à l'unanimité par l'Assemblée départementale. Il reste notre meilleure feuille de route.

La réforme territoriale n'a pas affecté d'un iota notre détermination. D'abord, nous sommes habitués à un univers législatif mouvant : un texte nous enlève la clause de compétence générale, un autre nous la rend, un suivant nous la retire. Jusqu'à 2020, date annoncée pour trancher le sort des départements, il y aura encore beaucoup d'eau à passer sous les ponts. Ensuite, nous avons la conviction profonde qu'une collectivité puise sa légitimité, sa force, son caractère irremplaçable par les services qu'elle rend. Nous ne sommes, en aucune façon, réfractaires aux réformes, nous sommes simplement vigilants à ce qu'elles soient un progrès pour tous, pour chaque point de notre territoire, et qu'elles ne cherchent pas simplement à obéir à un effet de mode, ou à servir de champ d'expérimentation pour technocrates n'ayant jamais traversé le périphérique.

Pour ma part, je pense qu'une confusion s'est emparée des esprits, en confondant échelon de démocratie et gestion publique. Les échelons de la démocratie sont fixés par la Constitution. Si l'on veut supprimer les départements, comme si l'on voulait supprimer les communes, il faudrait une révision de la Constitution. Or aucune révision n'est envisageable à court et moyen terme. La ruse consistant à détourner la Constitution, en vidant une collectivité de toutes ses compétences, se heurtera à une censure du Conseil Constitutionnel qui a déjà jugé qu'une collectivité devait conserver des compétences effectives.

En revanche, les modes de gestion évoluent et doivent mobiliser notre attention pour offrir les meilleurs services à nos concitoyens, au meilleur rapport coût efficacité. Parmi ces modes de gestion, il existe les mutualisations, les conventions et autres contrats de partenariat. Vous les pratiquez tous les jours entre communes et intercommunalité. Le département de l'Orne les pratique, avec grande satisfaction, avec le Conseil Régional, pour les routes notamment, mais aussi pour d'autres disciplines. Faut-il que la loi vienne nous contraindre dans notre liberté conventionnelle avec des règles complexes ? C'est de liberté dont nous avons besoin. C'est ainsi que nous maîtriserons le mieux nos dépenses. « Moins de loi et plus de bon sens » résume assez bien ma proposition.

Notre Conseil Général de l'Orne reste confiant en son avenir et avance avec entrain avec de nouvelles propositions, comme la création de l'Agence technique départementale. Cette Agence vous est destinée, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents d'EPCI, elle vous propose de mutualiser nos savoir-faire entre département, communes et intercommunalités. Tous ensemble, nous saurons mieux affronter la complexité croissante, le changement permanent de réglementation plutôt que séparément.

Le but est qu'il n'y ait pas rupture d'égalité entre petite et grande collectivité en matière juridique, technique, dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement, de la voirie, des réseaux, de l'urbanisme, du numérique, du traitement des archives, de la communication, des diagnostics territoriaux et toute autre matière. La grande force de cette agence tiendra au fait qu'il n'y aura pas de contrainte de marchés publics entre elle et vos communes ou intercommunalités. Je remercie Monsieur le Préfet d'avoir bien voulu nous accorder le soutien des services de l'Etat dans tous les domaines où il a conservé des savoir-faire utiles pour les missions de l'Agence.

3 – L'intercommunalité

J'en viens à la question de l'intercommunalité. Beaucoup d'entre vous viennent d'installer leur intercommunalité, dans un nouveau périmètre. Dans l'univers mouvant des lois dont je parlais tout à l'heure, voilà qu'un nouveau seuil de population nous est annoncé : 20.000 habitants ! Si ce seuil ne pose pas de problème aux seules 4 aires urbaines identifiées par l'INSEE (Alençon, Flers, Argentan, L'Aigle), l'exercice s'avère difficile, pour ne pas dire impossible, dans la partie rurale. Pour respecter les 20.000 habitants, le reste du département devrait se répartir en 6 communautés seulement. Comme nous avons su le faire pour la récente réforme, notre association fera de son mieux, et dans l'unité qui la rassemble, pour dessiner des territoires qui font sens. Mais, ne nous y trompons pas, à compter d'un certain nombre de communes, la gouvernance de l'intercommunalité perdra en efficacité, c'est pourquoi, je vous proposerai d'ouvrir un chantier sur « les communes nouvelles » qui pourraient répondre aux besoins de certains d'entre vous.

4 – Avoir l'audace des communes nouvelles

Je vous le disais l'an passé, j'aimerais beaucoup que nous ayons le courage d'aborder franchement ensemble la question de la création des communes nouvelles. Celles-ci seraient, croyez-moi, une alternative intéressante afin d'éviter un nombre trop élevé de communes au sein d'un même EPCI. En totale coopération avec Monsieur le Préfet, nous allons ouvrir un chantier de recherche, d'information, de rencontres avec des expériences menées et réussies, sur ce nouveau concept qui doit permettre de faire émerger une commune nouvelle dotée des principaux équipements et services de proximité, ayant la taille pour se faire entendre au sein d'une intercommunalité plus vaste, le tout dans le respect de l'identité des communes historiques, lesquelles doivent toujours disposer d'un Maire délégué, entouré d'un conseil restreint, pour l'appuyer dans ses tâches.

5 – Le plan numérique ornaïs

Nous poursuivrons résolument nos efforts pour le développement numérique, en apportant le très haut débit dans les zones denses et les sites stratégiques identifiés, tout en améliorant le débit dans les territoires aujourd'hui mal desservis.

L'équipement progressif de notre territoire ne doit pas retarder des implantations ou des développements d'entreprises, c'est pourquoi nous proposons également des solutions immédiates aux demandes précises des entreprises.

Dans le domaine de la téléphonie mobile, réduire les zones insuffisamment desservies reste également une priorité. En ces domaines, vous le savez, les négociations sont continues et difficiles, car il ne suffit pas de poser un pylône, encore faut-il que les opérateurs acceptent d'y installer leurs équipements. Nous faisons le maximum possible.

Quant aux télécentres, 9 ont déjà été ouverts (Bellême, Boitron, Bretoncelles, La Lande-Patry et starTech61 au Conseil général, Berd'Huis, Commeaux, Vimoutiers et l'Espace Wilson sur Alençon) et connaissent un succès réel. Un dixième est en travaux et ouvrira à la rentrée.

6 – La convention partenariale avec le Conseil Régional

Comme je vous le disais également, une Convention de partenariat nous unit avec la Région, les champs d'action sont nombreux et essentiels pour le développement économique et humain de notre territoire : les infrastructures, la formation, l'emploi et le développement économique, l'aménagement et le développement durable, le soutien aux territoires les plus fragiles. Comme vous le voyez, il n'est nul besoin de nous fusionner pour nous amener à travailler ensemble, nous le faisons déjà, selon des conventions librement décidées entre nous. Rien ne serait pire que la loi veuille régir demain ces relations contractuelles qui sont un succès parce qu'elles sont librement organisées.

7 – Les évènements mondiaux de l'été

Les cérémonies anniversaires du débarquement nous montrent combien ce 70^{ème} anniversaire est un moment historique, le dernier décennal susceptible d'accueillir des vétérans. C'est pourquoi nous devons être à la hauteur de l'histoire de cette libération dont des moments cruciaux se sont déroulés dans l'Orne. Les cérémonies de Montormel devraient réunir émotion, gloire, ferveur, message pour la jeunesse. Je vous convie solennellement à venir y assister et

marquer ainsi votre gratitude à nos libérateurs pour les remercier de nous avoir permis, au prix de leur sang, de naître et vivre libres dans notre Pays.

Dès le lendemain s'ouvriront les Jeux Equestres Mondiaux dont nous accueillerons au Pin l'une des épreuves reines. Là encore les caméras du monde entier seront braquées sur l'Orne. De nombreux spectateurs étrangers séjourneront chez nous. Merci de mobiliser votre population, vos commerces, votre jeunesse, pour bien les accueillir et leur donner une image merveilleuse de notre département.

CONCLUSION

J'aurais encore mille choses à vous présenter, mais il me faut conclure. Puissiez-vous, chers amis, vous sentir plus forts, en rentrant cet après-midi, car assurés de notre fidèle soutien mutuel. C'est le vœu de notre association.

Dans la période morose que nous traversons, je voudrais vous proposer quelques pensées pour garder confiance. Nous sommes à la jonction entre deux mondes. Un monde ancien qui s'efface, nous laissant parfois dans la nostalgie, la peur, la résignation. Mais l'aube d'un monde nouveau se lève. Ses lignes de cohérence tardent encore à se dessiner. Pourtant, les technologies fusent de partout comme un feu d'artifice qui ne s'éteint pas car une invention en remplace une autre. Des valeurs nouvelles s'installent, elles visent la qualité, par différence à la quantité qui hantait le 20^{ème} siècle. La qualité de l'eau, de l'air, de la nature, des paysages, des logements, de la santé, du bien-être. Nous disposons d'un territoire d'excellence pour y développer toutes les activités qui placent la qualité au cœur de leur stratégie. Nous disposons de savoir-faire d'excellence que nous devons veiller à transmettre aux générations nouvelles. Devenons engagés volontaires de ce monde nouveau qui s'ouvre devant nous. Tendons-nous la main, avançons tous ensemble d'un pas assuré, et nous pourrons alors regarder l'avenir avec foi, avec envie, avec confiance.

Merci de votre attention.